



HANDBALL

Règlement universitaire

Saison 2026-2027

Composition de la commission mixte nationale

Membres FF Handball

Pascale JEANNIN (VP « Pôle éducation et développement des « Handballs »)

Jérôme BRIOIS (Conseiller Technique National - Adjoint au DTN Pôle Arbitrage - PPF)

Farid MEDJOUB (Réfèrent Arbitrage)

Hugo MAUFFRAIS (Chargé de missions Performance Sociale)

Membres FF Sport U

Alexis BRIANCEAU (Université de Bordeaux - Beach Handball)

Nicolas MARTIN (Ecole Centrale de Lille et IESEG)

Isabelle ESCOFFIER (Université de Tours) - Suppléante

Philippe GRANGET (Université de Rouen) - Suppléant

Yann LANCE (Directeur National Adjoint)

Invités

Patrick TEYSSIER (CTS - Beach Handball)

Florian GOURLAOUEN et **Yannick KINOO** ENU Hommes

Grégory CAPELLE et **Noémie PELLIZZON** ENU Femmes

Dates des championnats

Championnat de France	Dates (Lieu)	Envoi des résultats	Envoi des candidatures d'arbitres
CFU	08 au 10 juin 2027 Poitiers (Ligue Nouvelle Aquitaine)	Retours qualifiés 15 avril 2027	7 mai 2027
CFE	30 mars au 1 avril 2027 Rennes (Ligue Bretagne)	18 février 2027	26 février 2027
Beach Handball	19 au 20 mai ou 26 au 27 mai 2027 Châteauroux (Ligue Centre Val de Loire)	Inscriptions 15 avril 2027	15 avril 2027

Table des matières

CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONAL 1 ET 2	4
.....	4
1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE N1 ET N2	5
2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE.....	5
3 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES RÉSULTATS DES INTER- LIGUES.....	6
4 - PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
CHAMPIONNAT DE FRANCE DES ÉCOLES.....	7
1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉCOLES	8
2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE.....	8
CHAMPIONNAT DE FRANCE DES IUT	10
CHAMPIONNATS PROMOTIONNELS.....	11
L'ARBITRAGE	11
RÈGLEMENTS SPORTIFS SPÉCIFIQUE - CFU et CFE	13
RÈGLEMENTS DISCIPLINAIRE - COMMISSION DES LITIGES	15
PROGRAMME INTERNATIONAL.....	16
CONTACTS.....	17

CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONAL 1 ET 2

CFU - 2026-2027 :

Système de répartition des quotas :

- Le territoire national est reparti en 5 inter-ligues (ex-conférences) déterminées à partir des équipes engagées au **5 novembre 2026**. Cette répartition prendra en compte le nombre et le niveau des équipes ainsi que la proximité géographique :
 - **Ile de France** : Paris / Créteil / Versailles
 - **Nord-Est** : Hauts de France / Grand Est / Bourgogne Franche Comté
 - **Centre-Ouest** : Pays de la Loire / Bretagne / Centre Val de Loire / Normandie
 - **Sud-Est** : Auvergne Rhône Alpes / Provence Alpes Côte d'Azur / Corse
 - **Sud-Ouest** : Nouvelle Aquitaine / Occitanie

Etapas de qualification (Ordre chronologique à respecter)

NOUVEAUTÉ !

- 1) Chaque inter-ligues se voit attribuer un quota dans chaque filière (N1M ; N1F, N2M et N2F). Elles devront respecter le classement des phases qualificatives pour l'affectation dans les niveaux N1 et N2. Un classement unique et intégral de l'inter-ligues (sans ex-aequo) devra être remonté à la FFSU.
- 2) Deux quotas supplémentaires maximum (sur l'ensemble des 4 filières) sont réservés au **site de Ligue organisateur** qui a jusqu'au **lundi 2 novembre 2026** pour les annoncer. (Les quotas pour l'Ile de France seront distribués directement à la ligue). Les équipes désignées doivent impérativement participer au minimum aux phases qualificatives.
- 3) Les quotas restants seront reversés aux inter-ligues auxquelles appartiennent les mieux classés de la saison n-1 dans les filières restantes, hors site de Ligue organisateur.
- 4) Possibilité de modification des collectifs lorsque la qualification aux phases finales du championnat de France est acquise.

En cas de difficulté à organiser vos phases qualificatives la CMN peut vous accompagner. Nous recommandons l'organisation avec des plateaux compétitifs.

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE N1 ET N2

08 au 10 juin 2027
Poitiers (Nouvelle Aquitaine)

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

- 2 poules de 3 équipes (3 matchs en 2x20')
- Le 1^{er} de chaque poule est qualifié en ½ finale
- Matchs croisés 2^{ème} / 3^{ème} poules inversées.
- Match des perdants pour les places 5 et 6 (1 match 2x20') **J2**
- ½ finales (2 matchs 2x20')
- Finales pour les places de 1 à 4 (2 matchs 2x30')

Répartition des quotas par inter-ligues :

QUOTAS		Inter-ligues IDF	Inter-ligues Nord-Est	Inter-ligues Centre-Ouest	Inter-ligues Sud-Est	Inter-ligues Sud-Ouest
CFU 1	Filles	1	1	1	1	1
	Garçons	1	1	1	1	1
CFU 2	Filles	1	1	1	1	1
	Garçons	1	1	1	1	1

Les quotas restants seront reversés aux inter-ligues auxquelles appartiennent les mieux classés de la saison n-1 dans les filières restantes, hors site de Ligue organisateur.

Cette attribution s'effectuera en fonction de la destination (CFU 1/CFU 2, F/H) des 2 quotas octroyés au site de Ligue organisateur.

Les quotas définitifs seront publiés le **jeudi 12 novembre 2026**.

* quota site de ligue organisateur

* quota grâce au champion N-1

3 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES RÉSULTATS DES INTER-LIGUES

15 avril 2027
Inscriptions via My Sport U

4 - PRINCIPES GÉNÉRAUX

Chaque championnat féminin et masculin des **5 inter-ligues** doit permettre de qualifier l'équipe classée première pour le CFU N1 et l'équipe classée 2^{ème} pour le CFU N2.

Dans chaque inter-ligues, les directeurs régionaux se coordonneront pour organiser les qualifications et remonter à la direction nationale les modalités de leur championnat au plus tard le 1 avril 2027.

Attention ! Aucune licence extérieure autorisée, une licence individuelle autorisée par équipe.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES ÉCOLES

CFE 2026-2027 :

Système de répartition des quotas :

- Le territoire national est reparti en 5 inter-ligues (ex-conférences) déterminées à partir des équipes engagées au **5 novembre 2026**. Cette répartition prendra en compte le nombre et le niveau des équipes ainsi que la proximité géographique :
 - **Ile de France** : Paris / Versailles / Créteil
 - **Nord-Est** : Hauts de France / Grand Est / Bourgogne Franche Comté
 - **Centre-Ouest** : Pays de la Loire / Bretagne / Centre Val de Loire / Normandie
 - **Sud-Est** : Auvergne Rhône Alpes / Provence Alpes Côte d'Azur / Corse
 - **Sud-Ouest** : Nouvelle Aquitaine / Occitanie
- 1) Chaque inter-ligues se voit attribuer un quota dans chaque filière (N1M ; N1F, N2M et N2F). Elles devront respecter le classement des phases qualificatives pour l'affectation dans les niveaux N1 et N2.
 - 2) Deux quotas supplémentaires maximum (sur l'ensemble des 4 filières) sont réservés au **site de Ligue organisateur** qui a jusqu'au **lundi 2 novembre 2026** pour les annoncer. (Les quotas pour l'Ile de France seront distribués directement à la ligue). Les équipes désignées doivent impérativement participer au minimum aux phases qualificatives.
 - 3) Les quotas restants seront reversés aux inter-ligues auxquelles appartiennent les mieux classés de la saison n-1 dans les filières restantes, hors site de Ligue organisateur.
 - 4) Possibilité de modification des collectifs lorsque la qualification aux phases finales du championnat de France est acquise.
 - 5) *En cas de difficulté à organiser vos phases qualificatives la CMN peut vous accompagner. Nous recommandons l'organisation avec des plateaux compétitifs.*

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE ECOLES

30 mars au 01 avril 2027 à Rennes (Bretagne)

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

- 2 poules de 3 équipes (3 matchs en 2x20')
- Le 1^{er} de chaque poule est qualifié en ½ finale
- Matchs croisés 2^{ème} / 3^{ème} poules inversées.
- Match des perdants pour les places 5 et 6 (1 match 2x20')
- ½ finales (2 matchs 2x20')
- Finales pour les places de 1 à 4 (2 matchs 2x30')

Répartition des quotas par inter-ligues :

QUOTAS		Inter-ligues IDF	Inter-ligues Nord-Est	Inter-ligues Centre-Ouest	Inter-ligues Sud-Est	Inter-ligues Sud-Ouest
CFE 1	Filles	1	1	1	1	1
	Garçons	1	1	1	1	1
CFE 2	Filles	1	1	1	1	1
	Garçons	1	1	1	1	1

Les quotas restants seront reversés aux inter-ligues auxquelles appartiennent les mieux classés de la saison n-1 dans les filières restantes, hors site de Ligue organisateur.

Cette attribution s'effectuera en fonction de la destination (CFE 1/CFE 2, F/H) des 2 quotas octroyés au site de Ligue organisateur.

Les quotas définitifs seront publiés le **jeudi 12 novembre 2026**.

* quota site de ligue organisateur

* Quota grâce au champion N-1

3 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES RÉSULTATS DES INTER-LIGUES

18 février 2027

4 - PRINCIPES GÉNÉRAUX

Chaque championnat féminin et masculin des **5 inter-ligues** doit permettre de qualifier l'équipe classée première pour le CFE N1 et l'équipe classée 2^{ème} pour le CFE N2.

Dans chaque inter-ligues, les directeurs régionaux se coordonneront pour organiser les qualifications et remonter à la direction nationale les modalités de leur championnat avant le début du championnat.

Attention ! Aucune licence individuelle ni extérieure n'est autorisée en CFE.

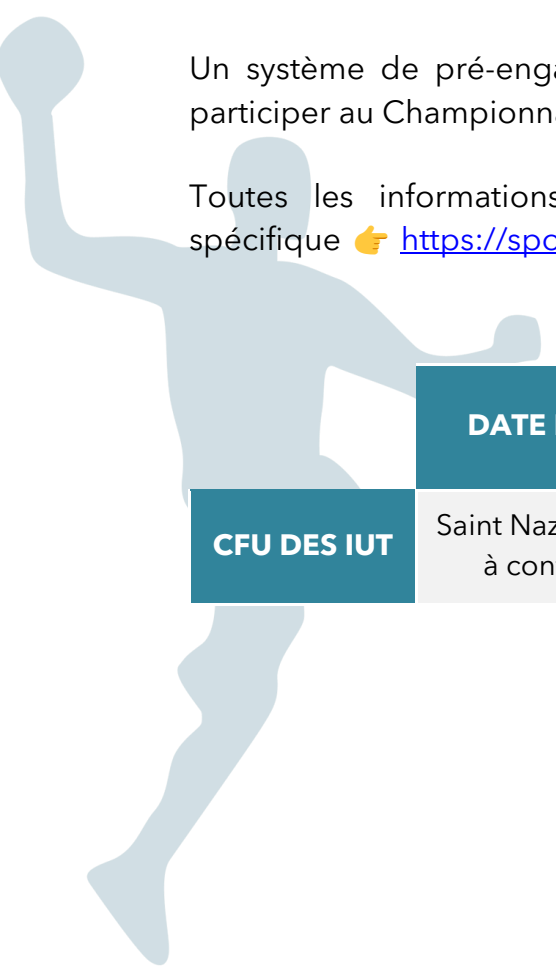
CHAMPIONNAT DE FRANCE DES IUT

La convention entre l'ADIUT et la FF Sport U signée le 12 juin 2024, marque le début de la collaboration entre les deux parties.

Cet évènement se déroulera à **(TBD) le XX XX XX**.

Un système de pré-engagement est mis en place pour les équipes souhaitant participer au Championnat de France des IUT.

Toutes les informations sont disponibles dans une disposition particulière spécifique ➡ <https://sport-u.com/sports-ind/cdf-des-iut/>



	DATE ET LIEU	PRE-ENGAGEMENT	DIFFUSION DES QUALIFIEES	CONFIRMATION D'ENGAGEMENT
CFU DES IUT	Saint Nazaire (Date à confirmer)		TBD	TBD

CHAMPIONNATS PROMOTIONNELS

Dans le but de proposer une pratique alternative, les ligues du Sport U sont invitées à développer des formules tournois ou plateaux dans des activités du type Beach-Hand, Hand à 4, Hand Fauteuil et Hand ensemble. Ce niveau de compétition ne débouche pas sur une phase nationale mais peut si les effectifs le justifient, conduire à une phase qualificative de site académique souple et adaptée à des finales d'inter-ligues.

L'ARBITRAGE

1 - PRINCIPES GÉNÉRAUX POUR NATIONAL 1, NATIONAL 2, CFE 1 ET CFE 2

- Le référent arbitrage de la CMN doit contacter les ligues afin d'identifier les binômes d'arbitres susceptibles d'officier lors des championnats universitaires. Il est demandé à chaque site de Ligue du Sport U de privilégier les étudiants licenciés en formation CUA3 et d'informer la Direction Nationale de la présence d'étudiant.es - arbitres (Binômes) susceptibles de participer aux CFE ou CFU.
- Les fiches de candidatures d'arbitres, licenciés arbitres et / ou joueurs à la FF sport U doivent **impérativement** être envoyées à la Direction Nationale. Elles sont disponibles sur la page handball de la FF Sport U : <https://sport-u.com/competitions-nationales/sports-co/handball/>
- Une prise en charge est prévue par la ligue du Sport U organisatrice pour l'hébergement et la restauration (hors CUA3). **Le déplacement reste à la charge de l'AS, du site de ligue ou inter-ligue d'appartenance.** Le remboursement s'effectue sur la base de la réglementation FFSU (*toute dérogation doit-être préalablement acceptée par la direction nationale*).

Niveaux requis :

- N1 et N2 : niveau national universitaire (CUA3 en formation) ou juges fédéraux FFHB ou T1/N
- CFE : niveau régional universitaire (CUA2 - CUA3 en formation) ou juges fédéraux ou T1/N Fédération Française de Handball

Validation des candidatures par le responsable arbitrage de la CMN.

2 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES CANDIDATURES D'ARBITRES

**26 février 2027 pour le CFE
7 mai 2027 pour le CFU
Contact : nguerin@sport-u.com**

3 - FORMATION D'ARBITRAGE

CUA1 et CUA2

Toutes les Ligues du Sport U sont invitées à poursuivre leurs actions de formation d'arbitres universitaires, de niveau CUA1 et CUA2. Elles doivent faire parvenir à la direction nationale les arbitres licenciés susceptibles d'officier lors du/des championnats (nguerin@sport-u.com). Les frais de déplacements sont pris en charge par la ligue d'appartenance des arbitres désignés.

Les juges accompagnateurs sont pris en charge par la ligue organisatrice (4 personnes).

Se rapporter à l'article 91 du règlement fédéral FF Handball pour les prérogatives des arbitres et accompagnateurs :

<https://www.ffhandball.fr/vie-federale/documentation/reglements/>

Référents Arbitrages Ligues

https://www.ffhandball.fr/vie-du-hand/jouer/documents_arbitrage/#bibliotheque-supports

CUA3

Procédure de prise en charge des CUA3

L'organisateur prend en charge l'ensemble des frais (déplacement, hébergement et restauration) des stagiaires arbitres CUA3 convoqués. Il demande ensuite en fin de saison le soutien financier de la commission formation pour les frais engagés (avec les justificatifs envoyés à la FFSU)

Attention aux CUA3 validés antérieurement qui seraient convoqués sur une phase nationale, ces derniers ne seront pas pris en charge par la commission formation.

RÈGLEMENTS SPORTIFS SPÉCIFIQUE CFU et CFE

Rappel des modalités de participation (règle générale des sports collectifs : art. 2.3 du guide sportif) : lorsqu'une AS présente plusieurs équipes, chaque équipe est réputée distincte.

NOUVEAUTÉ !

- Possibilité de modification des collectifs lors des changements de phase
- **Les étudiant.es licenciés dans une école intégrée à l'université doivent choisir de s'engager au CFU ou au CFE la même année universitaire. Cela doit être appliqué dès les phases qualificatives régionales.**

A l'issue des championnats qualificatifs, les ligues du Sport U organisatrices communiqueront à la Direction Nationale FF Sport U les feuilles de matchs des équipes concernées.

En cas de forfait :

L'équipe repêchée sera la première équipe non qualifiée de l'inter-ligue concernée. En cas de refus de cette équipe, il y aura un appel à candidatures. Ces dernières seront étudiées par la CMN.

Cas 1 : En cas de forfait en N1, l'équipe seconde du tournoi inter-ligue concernée basculera en N1 et l'équipe repêchée jouera en N2.

Cas 2 : En cas de forfait en N2, l'équipe repêchée jouera en N2.

Le règlement FFHandball <https://www.ffhandball.fr/viefederale/documentation/reglements/> s'applique au-delà des précisions ci-dessous :

Durée des matchs

Pour les finales :

Pour les finales (places 1 à 4) : 2 x 30mn (mi-temps : 10mn)

Matchs de poules, classement et ½ finales :

Poules de 3 : matchs en 2 x 20mn (mi-temps : 5mn de pause sur le terrain)

Poules de 4 : matchs en 1x30mn

Poules de 5 : matchs en 1x30mn

La CMN pourra adapter les durées de jeu en fonction de situations particulières.

En cas de forfait non remplacé dans une poule de 3, deux matchs (aller-retour en 2 X 20 min) sera appliqué pour maintenir l'équité sportive et le même temps de jeu.

Si égalité après les matchs de poule : se référer à la réglementation « **Classement des équipes (matchs de poule)** ».

Temps morts (TM) pour toutes les filières :

3 TM pour les matchs en 2 x 30mn

1 TM par mi-temps pour les matchs en 2 x 20mn ou en 1x30mn

Temps d'exclusion : 2' pour toutes les rencontres

Taille des ballons : Lorsque la colle n'est pas autorisée dans un gymnase, les ballons sans résine sont obligatoires sur l'ensemble des terrains.

- Masculins taille 3 (**ballon spécifique sans résine**)
- Féminines taille 2 (**ballon spécifique sans résine**)

Cas d'égalité entre 2 équipes (matchs à élimination directe) :

En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, une séance de tirs au but sera effectuée. Le règlement FFHandball sera appliqué.

Classement des équipes (matchs de poule)

Décompte des points : V = 3pts - N = 2 pts - P = 1 pt - Forfait = 0pt

Si 2 ou plusieurs équipes sont à égalité de points, elles seront départagées selon les dispositions suivantes et dans l'ordre :

1. Par la différence des buts marqués et des buts encaissés entre les équipes concernées (goal-average particulier),
2. Par le plus grand nombre de buts marqués dans les rencontres entre les équipes concernées (meilleure attaque),
3. Par le moins grand nombre de buts encaissés dans les rencontres entre les équipes concernées (meilleure défense),
4. Par la différence des buts marqués et des buts encaissés sur l'ensemble de la compétition (goal-average général),
5. Meilleure attaque sur les phases de poules qualificatives du CFU/CFE,
6. Meilleure défense sur les phases de poules qualificatives du CFU/CFE,
7. L'AS qui a le plus de licences sportives.

Nombre de joueurs(ses) par équipe

14 joueurs pourront être inscrits sur la feuille de match.

Pour une phase donnée (tournoi ou phases finales), une liste de 16 joueurs maximum devra être déposée (avec rotation libre sur chaque match).

Maillots

Il est OBLIGATOIRE d'avoir des maillots aux couleurs de l'AS numérotés devant et derrière. Le nom de l'établissement (Université, école, PRES, COMUE, ...) concerné sera indiqué au moins d'un côté. Le jeu de maillots sera de couleur identique pour toute l'équipe. Prévoir 2 jeux de maillots de couleur différente. Chacun des 2 gardiens en activité doit porter une couleur différente de celle des autres joueurs

de son équipe. Pour chaque équipe, la chasuble doit être de la même couleur que le maillot du gardien.

RÈGLEMENTS DISCIPLINAIRES - COMMISSION DES LITIGES

Disqualification directe avec rapport (carton bleu) :

Lors d'une phase finale, tout cas de disqualification directe sera étudié par la commission des litiges : la décision disciplinaire sera applicable immédiatement, l'appel n'étant pas suspensif.

Exclusion et disqualification :

Lorsqu'un joueur est exclu 3 fois 2 minutes dans un match, il est bien entendu disqualifié pour le reste du match en cours. Il est cependant autorisé à jouer le match qui suit.

Rappel :

En cas de carton rouge sans rapport d'arbitre : pas de match de suspension.
En cas de carton rouge avec rapport d'arbitre : examen du cas sur place par la commission des litiges qui décidera de la suite à donner.

Matches perdus par forfait :

L'équipe perdante se verra appliquer le score de 0 à 15 avec 0 points au classement (sanction d'application automatique et immédiate). Si la pénalité touche les 2 équipes : application d'un score de 0 à 0 avec 0 points au classement pour les 2 équipes.

Cas non prévus par le règlement FF Sport U :

En l'absence de dispositions spécifiques à la FF Sport U, il sera fait appel aux règlements des compétitions FFHandball en vigueur.

Retrouver composition commission des litiges

- 1 membre ligue universitaire organisatrice
- 1 représentant des arbitres
- 1 membre de la CMN (si présence)
- 1 DNa ou son représentant
- 1 joueur.euse non concerné.e par le championnat

PROGRAMME INTERNATIONAL

EUSA :

- EUSA GAMES en 2028 à Split (Croatie) et 2030 à Grenade (Espagne)
- Championnat d'Europe de Handball en 2027 à Podgorica (Monténégro)
- Championnat d'Europe de Beach Handball en 2027 à Split (Croatie)

FISU

Championnat du Monde au Portugal (date et lieu à confirmer) en 2028



CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau – 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

Directeur national adjoint – Yann LANCE

ylance@sport-u.com

Chargé de missions sports – Nicolas GUERIN

nguerin@sport-u.com

Chargée de missions sports – Lisa MAURAGE

lmaurage@sport-u.com

